



BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de lire d'un tout de peur d'être plus tard obligé d'être pleurer... FIGARO.

VOL II No. 8.

MONTREAL, 9 OCTOBRE 1880.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie.

Editeurs-Propriétaires.



LE FESTIN DE BALTHAZAR OU LE BANQUET FRECHETTE.

FRECHETTE.—(Au commencement du diner, apercevant la main mysterieuse traçant des lettres de feu sur le mur.) Eh l'aillette ! qu'est-ce qu'il écrit donc, ce poignet ?

LE PROPHETE TARTE—(se levant soudain au milieu des convives.) Ces lettres veulent dire : "Fréchette, ton chien est mort." C'est moi qui le dis et vous les gens de la *Minerve* si vous mangez ici, j'inscrirai vos noms en grosses lettres comme ceux de Dunn, Marmette, Delagrave et autres.

Les Redacteurs de la *Minerve* furent épouvantés.

Les convives (ensemble) Vas-tu t'arr'ter ! Vas-tu Tarter ?

Feuilleton

L'ARTIFAILLE.

(suite)

—Tu ne crois pas ce que tu dis là, fis-je en étendant la main vers lui.

—Eh bien ! c'est vrai, je n'y crois pas, dit-il d'un air sombre. Mais ta mère, elle est donc riche ?

—Ma mère est pauvre.

—Elle sera ruinée, alors ?

—Quand je lui aurai dit qu'au prix de sa ruine j'ai sauvé une âme elle me bénira. D'ailleurs, si elle n'a plus rien, elle viendra demeurer avec moi, et j'aurai toujours pour deux.

—J'accepte, dit-il ; allons chez toi.

—Soit, mais attends.

—Quoi ?

—Renferme dans le tabernacle les objets que tu y as pris, referme-le à clef, cela te portera bonheur.

Le sourcil du bandit se fronça comme celui d'un homme que la

foi envahi malgré lui : il replaça les vases sacrés dans le tabernacle et le referma.

—Viens, dit-il.

—Fais d'abord le signe de la croix, lui dis-je.

—Il essaya de jeter un rire moqueur ; mais le rire commencé s'interrompit de lui-même.

Puis il fit le signe de la croix.

—Maintenant, suis-moi, lui dis-je.

Nous sortîmes par la petite porte ; eu moins de cinq minutes, nous fûmes chez moi.

Pendant le chemin, si court qu'il fut, le bandit avait paru fort in-

quiet, regardant autour de lui et craignant que je ne voulusse le faire tomber dans quelque embuscade.

Arrivé chez moi, il se tint près de la porte.

—Eh bien ! ces mille francs ? demanda-t-il.

—Attends, répondis-je. J'allume une bougie à mon feu mourant : j'ouvris une armoire, j'en tirai un sac.

—Les voilà, lui dis-je.

Et je lui donnai le sac.

—Maintenant les deux autres mille, quand les aurai-je ?

—Je te demande six semaines.

—C'est bien, je te donne six semaines.

—A qui les remettrai-je ?
Le bandit réfléchit un instant.

—A ma femme, dit-il.

—C'est bien !

—Mais elle ne saura pas d'où ils viennent ni comment je les ai gagnés ?

—Elle ne le saura pas, ni elle ni personne. Et jamais à ton tour, tu ne tonteras rien ni contre Notre-Dame d'Etampes ni contre autre église sous l'invocation de la Vierge ?

—Jamais !

—Sur ta parole ?

—Foi de L'Artifaille !

—Va mon frère, et ne pêche plus.

—Je le saurai en lui faisant signe de la main qu'il était libre de se retirer.

—Il parut hésiter un moment ; puis, ouvrant la porte avec précaution, il disparut.

Je me mis à genoux, et je priai pour cet homme.

Je n'avais pas fini ma prière que j'entendis frapper à la porte.

—Entrez, dis-je sans me retourner.

Quelqu'un effectivement, me voyant en prière, s'arrêta en entrant et se tint debout derrière moi.

Lorsque j'eus achevé mon oraison, je me retournai, et je vis L'Artifaille immobile et droit près de la porte, ayant son sac sous le bras.

—Tiens, me dit-il, je te rapporte tes mille francs.

—Mes mille francs ?

—Oui, je te tiens quitte des deux mille autres.

—Et cependant la promesse que tu m'as faite s'ubsiste ?

—Parbleu !

—Tu te repens donc ?

—Je ne sais pas si je me repens, oui ou non, mais je ne veux pas de ton argent, voilà tout.

Et il posa le sac sur le rebord du buffet.

Puis, le sac déposé, il s'arrêta comme pour demander quelque chose ; mais cette demande, on le sentait, avait peine à sortir de ses lèvres.

—Que désirez-vous ? lui demandai-je. Parlez, mon ami. Ce que vous venez de faire est bien ! n'ayez pas honte de faire mieux.

Tu as une grande dévotion à Notre-Dame ? me demanda-t-il.

—Une grande.

—Et tu crois que, par son intercession, un homme, si coupable qu'il soit, peut être sauvé à l'heure de la mort ? Eh bien ! en échange de tes trois mille francs, dont je te tiens quitte, donne-moi quelque relique, quelque chaplet, quelque reliquaire que je puisse baiser à l'heure de ma mort.

Je détachai la médaille et la chaîne d'or que ma mère m'avait passées au cou le jour de ma naissance, qui ne m'avaient jamais quittés depuis, et je les donnai au brigand.

Le brigand posa ses lèvres sur la médaille et s'enfuit.

Un an s'écoula sans que j'entendisse parler de L'Artifaille ; sans doute il avait quitté Etampes pour aller exercer ailleurs. (à continuer)

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 9 OCTOBRE 1880.

CONDITIONS.

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance. pour 6 moi 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui doivent faire leurs paiements tous les mois.

10 p cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie
Bureau : 25, RUE STE-THERÈSE.

En face de l'Hôtel du Canada
Boîte 2144 P. O. Montréal.

DEPECHE DU NORD-OUEST.

Son Excellence le Gouverneur du Nord-Ouest, l'hon. M. Laird a envoyé la dépêche suivante à Charles Thibault lorsqu'il a appris que ce dernier allait être nommé juge pour le territoire.

“ Pas bon tabac par ici. Remplissez doux souliers de tabac *Eclipse*, seul bon sur marché. *Eclipse* se pas cher.”

[Signé] Laird.

CORRESPONDANCE

DE
LA DEBAUCHE

—o—
Paris 1er octobre 1880.

Mon cher *Vrai Canard*.

Depuis trois quatre semaines je me suis aperçu que les ministres canayens se faisaient aller comme des queues de veau. Ils parlaient des millions de piastres qu'ils allaient recevoir de France et des grandes fortunes que nos habitants allaient se bâtir en cultivant les betteraves. Déjà \$800,000 avaient été envoyés à Québec en acompte des \$4,000,000 empruntés par M. Wurtele. Nos bons canayens ont commencé par prendre le beurre à poignée. Paquette s'est marié et s'est mis à voyager dans les vieux pays. Chacun rêvait à la bombance et aux alonettes qui devaient lui tomber toutes rôtitées dans le bec. Un jour tu me dis : “ Va cri des nouvelles à Paris au plus couplant ! ” Je pars à la hâte, me promettant de faire ma commission dès que je serais rendu à Paris. Je me suis monor chez Grévy et je commence à lui parler. Je lui demande de m'expliquer ce que faisaient chez nous Mesieu Wurtele, M. Dior et Mesieu Lalonde. Grévy m'a m'a dit que c'était un grand secret. Il me regardait comme discret et il s'est déboutonné devant moi. Il m'a tout dit, sans se montrer cachottier en aucune manière.

En affaires d'argent les Français sont très fûtés. Ce sont pas des gens qui achètent des chats en poche. Ils y regardent à deux fois avant de desserrer le cordons de leur bourse. D'abord Wurtele est venu faire un tour par icite et a bavassé à tous les gros bourgeois. Il disait que les canayens de Québec étaient toujours *flush*, qu'il ne devaient pas une coppe à qui que soit

et qu'ils payaient comme la banque. Les bourgeois français firent semblant de rien et ils promirent à M. Chapleau de lui avancer \$4,000,000. En eux-mêmes ils se disaient. Il faut pas que tu nous prennes pour des *green*. Attends un petit brin. Mais que tu soyes parti, on ira aux informations. Si t'es bon pour, on t'avancera le *cash*, autrement nix comme érousse, comme disent les Allemands.

Grévy me dit que les bourgeois de la Banque de France ne se fiaient pas aux gazettes, parce que souvent c'est rempli de montries. Ils envoyèrent au Canada Messieurs Dior et Lalonde sous prétexte de voir si le pays était bon pour les betteraves, mais réellement pour voir si Chapleau et les autres avaient de quoi payer.

Pour pas choquer les canayens ils leur ont envoyé il y a environ un mois \$800,000, en se disant : On peut toujours rixer ça dans un pays qui se dit si riche. On parla au canayen du Crédit Foncier qui devait prêter de l'argent à tous les habitants pour les empêcher d'aller émigrer en Amérique. On fit des speech aux portes des Eglises et chaque paroisse devait avoir sa manufacture de sucre de betterave. Ca c'était un essai qu'on faisait pour voir si les Français allaient être emberlificotés dans les affaires avec les canayens. MM. Dior et Lalonde se sont aperçus qu'on avindait pas l'argent ben vite pour ces manufactures et ce crédit foncier. Ils ont écrit aux bourgeois français : “ Attention, vous autres. Les canayens vont vous fourrer dans les pataques. Leur cuisse sonne le creux.”

Vous avez été enfilés déjà pour vos \$800,000 et ils vont vous emmancher pour le reste.”

Après cette lettre les capitalistes ont eu la puce à l'oreille et ils sont bien décidés d'envoyer leurs millions en Canada iainque la semaine des trois joudis. Toute l'affaire des betteraves et du Crédit Foncier ça va finir en queue de morue. Vous allez voir ça.

J'ai dit à M. Grévy que le sénateur Fabre était parti pour un voyage en France pour tâcher de ratisfoler les choses.

M. Grévy m'a dit : Lorsque Fabre arrivera par icite pour nous conseil-d'avancer aux canadiens, devire, pas d'affaire avec vous autres.

En terminant, je te dirai, mon cher *Vrai Canard*, que suis ben interbolisé par ce qui arrive. Je n'ai pas beaucoup de crédit à Paris et je crois qu'en me remettant en route demain pour mon pays, je serai obligé de prendre un passage de *steerage*.

Tout à toi,

LA DEBAUCHE.

LETTRE D'UN MAITRE D'ECOLE.

Un de nos abonnés nous a communiqué l'original de la lettre suivante écrite par un maître d'école du district de Montréal. Nous gardons fidèlement l'orthographe de l'auteur :

Saut-au-Récollet.

Mademoiselle,

Votre grandeur me permettra de vous écrire sur un sujet bien délicat, pour vous témoigner mes amitiés si vous voulez bien les accepter, depuis si longtemps que je cherche vos appas. Mais vous direz peut-être que je m'y hasarde avec trop d'intelligence. Vous m'excuserez ma personne s'il a fait quelque fautes. Comme il faut toujours prudemment s'acquitter avec la personne qui m' a charmé, comme vous Mademoiselle quand j'ai aperçu votre très aimable personne qui m'a charmé voilà ce que je vous vous dire. Je me croirais aussi heureux qu'un roi si j'étais auprès de vous. Enfin pour être à toute la posterité si Dieu nous appelle dans le sacrifice, mais mon projet est très facile s'il me doit concilier l'affection de tous mes amitiés, si le séjour deviens plus sûr et notre gloire plus grande que toutes les créatures ensemble, si les beautés qui m'ont charmé se trouve dans la bonne amitié de toutes les choses nécessaires à la vie. Si les resolutions sont approuvées des Dieu, je suis d'avis que l'on consulte l'oracle encore une fois pour savoir sous la protection de qu'aux saint nous devons mettre la réussite de cette affaire afin de vous le rendre favorable après cette invocation solennelle ou peut tenter ardemment l'exécution d'un projet, car tout ce qui est entrepris sous les auspices de la divinité d'un heureux succès.

Mademoiselle je renonce les amitiés passées, présentes et futur pour prendre les vôtres. Si je pouvais m'exprimer autrement sur les vérités que je vous dis, je ne cesserais d'exprimer votre très aimable personne. Elle me paraît si sage et si douce et non-seulement votre sagesse et votre douceur, mais encore votre esprit et vos appas qui m'ont charmé. La marque d'une vrai amitié, c'est d'avoir du respect pour la personne qu'on fréquente et de s'édifier mutuellement et de prier l'un pour l'autre. Ce n'est pas véritablement aimer une personne que de la scandliser. Les amitiés porte au mal ou au bien selon quel sont bonnes ou mauvaises. Il y a que vous qui puisse mériter tous mon amour puisqu'il seule renferme plus d'amabilité, de perfection, de charme que toutes les créatures ensemble. Toutes les beautés et atrais les plus parfaites réunie sont pas en comparaison à la vôtre le bonheur et la joie d'être un jour réunie à votre aimable personne, Mademoiselle si vous daigner vous abaisser à écouter ces paraboles, j'espère que j'aurai l'honneur d'avoir une réponse de vous le plus tôt possible sur cette lettre soit d'une façon ou d'autre, pour afin de savoir si vous accepterez une personne qui vous charcho avec tant d'intelligence.

Excusez moi si je n'écris pas davantage car le temps et l'occasion me tourmente. Je fini en vous souhaitant une bonne santé et l'accomplissement de tous vos désirs, que Dieu le ciel et les anges vous favorise. Adieu pour moi je

serai toujours fidèle dans mes promesses cléricales.

J'ai l'honneur d'être tout cœur et tout fiancé.

Votre très humble servant.

JEAN MARIE L.....
Maître d'école.

SCÈNE DE NUIT.

Un Monsieur, rotrant du théâtre, est accosté sur la rue Lagau-chetière par un commis de nouveautés qui paraît avoir passé sa soirée dans le *lof* et prend des airs penchés à faire rougir une maison de M. F. X. B...

—Quo me voulez-vous ? lâchez moi, fait le monsieur à joun.

—Je vais vous dire, monsieur, c'est que je voudrais rentrer chez moi.

—Eh bien ! où demeurez-vous ?

—Là, en face.

—Alors rentrez.

—Je ne peux pas, monsieur.

—Il faut vous dire que je n'ai pas de passo-partout, et que, pour rentrer, je suis obligé de siffler Victorine, qui me jette sa clé.

—Sifflez donc !

—C'est que je ne peux pas ; voyez plutôt ! — et le pochard souffie dans la figure de son interlocuteur.

—C'est bon, dit le monsieur, grognon mais presque attendri ; quel air faut-il siffler ?

—Dame un air d'opéra... : celui de la *Mère Angot*...

Et le monsieur se met à siffler jusqu'à ce que Victorine ait jeté la clé.

Le commis, alors, change d'allure et dit sévèrement :

—Vous savez, une autre fois il faudra siffler mieux que ça !

MOYEN DE SE CHAUFFER TOUT L'HIVER CONVENABLEMENT AVEC TROIS BUCHES.

En attendant que l'hiver nous envoie ses plus cruelles rigueurs, le *Vrai Canard* se rappelle ce que sa mission a de sublime : instruire et soulager les classes pauvres. C'est pourquoi il s'empresse de faire part de ses plus précieuses découvertes hygiéniques et philanthropiques aux locataires de tous les partis.

Si donc vous voulez connaître un excellent moyen de vous réchauffer à peu de frais pendant la mauvaise saison, écoutez nos précieux conseils :

Je suppose d'abord que vous logez, comme il convient, au quatrième étage et sur le derrière ; allez mettre votre meilleur paletot on gage, et avec l'argent, procurez-vous trois énormes bûches, mais de dimensions différentes et graduées, de telle sorte que la première soit grosse, la deuxième énorme, et la troisième phénoménale. Montez-les chez vous, placez-les dans votre foyer, où cela fera un effet superbe ; ouvrez ensuite votre fenêtre toute grande et saisissez la première bûche que vous précipitez dans la cour avec rage. Puis descendez votre escalier quatre à quatre, comme si le diable devait vous emporter votre bûche, et remontez-la avec la même célérité pour la remplacer dans votreâtre.

Jetez ensuite la seconde avec



L'Ange de l'Espérance porte sur ses ailes le député de Bagot qui voudrait se rendre à une destination quelconque.

MOUSSEAU.—Ho ! fais-toi aller, tape fort des ailes, ça presse.

L'ANGE.—Je n'en peux plus. Je suis tout en suerie. Je crois que je vas casser avant d'arriver. J'ai quasiment envie de te descendre.

la même rage, et remontez-la avec la même fureur, et faites-en autant pour la troisième.

Vous devriez alors être suffisamment réchauffé. Du reste, c'est un exercice à l'avantage de pouvoir se recommencer autant de fois que l'onglée se fait sentir de nouveau.

NOTA.—Quelques personnes faibles ont prétendu que l'on pourrait à la rigueur, par ce moyen, se réchauffer avec une seule bûche. Mais cela ne ferait pas aussi bien pour garnir la cheminée et la pièce manquerait par le décor.

Qu'on se le murmure !!!

CORRESPONDANCE.

St Henri 27 Septembre 1830.

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais que vous donniez, une leçon aux gens de St. Henri, car ils vont salir leur cour de police s'ils continuent. Depuis un mois il y a eu deux procès d'ordre. Encore vendredi et samedi la cour à été obligée de siéger pour une dame qui avait voulu se venger en jetant de l'ordure sur son voisin ; mais pour payer sa force elle a été condamnée à payer une amende de vingt centins et les frais de cour. En leurs donnant une leçon de propreté vous obligerez la population de St. Henri.

Un citoyen de la place.

COUACS.

Comme nous mettons sous presse le mercredi après-midi, nous parlerons du banquet Fréchette dans notre prochain numera.

La correspondance d'un Anversois est remise au prochain Numéro.

Il nous incombe encore la tâche de signaler au public des persécutions exercées contre nos patriotes. Les organisateurs de l'Exposition à Montréal avaient donné moyennant finance à certains hôteliers le

privilege de vendre des boissons fermentées sur le terrain de l'Exhibition. Les officiers du revenu ont intonté des actions contre quelques uns de ces hôteliers pour avoir violé la loi des licences.

Chose singulière, ces actions ont été prises contre trois canadiens français et catholiques. Les deux autres aubergistes qui étaient orangistes n'ont pas été poursuivis.

Le *Vrai Canard* serait curieux d'en connaître la raison. Pour le quart d'heure il est porté à croire que les officiers du revenu à Montréal ont deux poids et deux mesures.

Les dernières nouvelles d'Hoche-laga nous mandent qu'il vient de se dérouler devant le tribunal des juges à paix, une tragédie qui a causé une profonde sensation dans la localité.

Lundi avant dornier un quidam est traduit devant deux magietrats pour répondre à l'accusation d'avoir brisé un carreau dans une buvette, la veille, dimanche vers dix heures et demie du matin.

1er. JUGE.— Prisonnier, vous avez entendu l'accusation portée contre vous par le plaignant. Qu'avez-vous à dire ?

Le PREVENU.—Oui, nous étions plusieurs ce dimanche matin-là dans la buvette du plaignant.

Le 1er. JUGE.—Ah, vous étiez plusieurs à boire le dimanche matin. Joli manière de sanctifier le jour du Seigneur ! N'aviez-vous pas honte de créer un pareil scandale ?

Le PREVENU.—Non, le juge qui est à côté de vous était avec nous, c'est lui qui a payé la traite lorsque j'ai cassé la vitre.

Tête des deux magistrats et rires homériques parmi les spectateurs.

A la clôture de l'Exposition le comité d'organisation donna sur le terrain un banquet aux notables de Montréal et aux étrangers de distinction qui visitaient notre ville.

Comme on prévoyait que quelque-

canayon devait se montrer "chausson" on eut soin de ne pas inviter le *Vrai Canard* qui aurait pu commettre des indiscretions. Cette précaution fut inutile. La famille des canards est nombreuse surtout à cette époque de l'année et nous avons eu au nombre des dîneurs cinq ou six bons reporters.

Lorsque l'on proposa la santé du lieutenant-gouverneur de Québec, M. Robitaille répondit par un discours anglais, première gaucherie qui a été relevée par le *Courrier de Montréal*.

Sa péroraison fut un véritable comble.

Dans cette partie de son discours Son Excellence proposa lui-même la santé du chef cuisinier de céans.

Est-ce de l'étiquette bien entendue ?

Lorsque M. Gault retournera à Angleterro, il ferait bien de nous envoyer un code du cérémonial des cours, plusieurs de nos "bons canayens" pourront y puiser d'utiles leçons.

Puisque nous sommes à parler du cérémonial, nous avons admiré l'idée de M. Beaubien de faire annoncer sa présence sur le terrain de l'Exposition en donnant instructions à l'employé chargé du département des machines agricoles de tenir l'œil constamment fixé sur la porte d'entrée des chevaux et des voitures. Lorsqu'il verrait entrer sa sérénissime Excellence le député d'Hoche-laga, il devait annoncer son arrivée en hissant le drapeau britannique sur un mat planté au milieu du terrain réservé aux machines agricoles. Le drapeau devait rester arboré jusqu'au moment du départ de M. Beaubien.

TU MARCELLUS ERIS.

M. Beaubien ferait un excellent lieutenant-gouverneur pour notre province ; car ce n'est pas lui qui permettrait des infractions aux lois de l'étiquette et des convenances.

Ne lisez ce qui suit que deux heures après vos ropas ; parce que votre digestion pourrait être sérieusement affectée.

Un avocat de Montréal rencontre un de ses confrères sur la Rue St. Jacques et lui dit d'un air grave :

—Combien faut-il de pierres pour faire une hache ?

—11 ?

—Il en faut cinq, parce que : Hache, c'est cinq pierres. (H. C. St. Pierre) il n'y a pas eu d'arrestations.

C'est pendant la séance du Club Cartier, réuni pour élire de nouveaux officiers.

M. C. Thibault au cours d'un long speech où il passe en revue la politique du pays, s'exprime comme suit :

"Lorsque Papineau est allé à Paris, il a fait trois amis : Victor Cousin, la stupidité philosophique ; Lamennais, la stupidité théologique et Victor Hugo, la stupidité littéraire."

Voilà trois grands hommes joliment jugés !!!

BAZAR ST. JOSEPH

412 & 414, Rue St. Joseph, Montreal.

Cet établissement populaire vient d'être agrandi du double. Le Bazar St. Joseph contient maintenant les départements suivants :

DEPARTEMENT DE ROBES, MANTEAUX ET CHAPEAUX.

DEPARTEMENT DES HARDÉS FAITS.

DEPARTEMENT DES TAILLEURS

DEPARTEMENT DES MODISTES.

Le Département de modes est sous la direction d'une modiste de première classe. Les Tweeds et Draps sont taillés gratis dans le Département des Tailleurs, d'après les modes les plus récentes de Paris et de Londres.

Dans le Département des Modistes, les Chapeaux sont garnis gratis, et nous donnons les patrons pour les Etoffes à Robes et Manteaux. Nous attirons une attention toute spéciale sur nos

TWEEDS CANADIENS, ECOSSAIS ET ANGLAIS.

Le choix est des plus variés et les patrons sont des plus nouveaux. Nous offrons aujourd'hui en vente à des prix légitimes

125 balles de COTON D'HOCHELAGA

et un Lot considérable de FLANELLES Canadiennes. Ces Cotons et ces Flanelles ont été achetées avant la mise en vigueur du tarif de la Protection. Leur prix a été fixé en conséquence. Pour vos achats d'automne entrez au

BAZAR ST. JOSEPH,

JOSEPH LEDUC,

412 & 414, RUE ST. JOSEPH, A L'ENSEIGNE EN FIL DE FER.

LISEZ CECI.

Pour ceux qui aiment à encourager le **BON MARCHÉ.**

Nous avons reçu ces jours derniers.

75 doz. Gants Kid, de 40c à 90c. Ils se vendent partout de 60c à \$1.00.

25 pièces d'Etoffes à Robes, dit Drap Véritien, 30c valeur 35c

1 caisse de Drap double largeur couleurs assorties pour circulaires ou Habille-ment d'Enfants, de 60c, 75c à \$1.00. Ces Draps ne s'achètent pas ailleurs, à moins d'une différence de 15 par 100.

1 caisse Serge noir tout laine pour Man-teau, valeur \$4.25. Nous la vendons que \$2.25.

N'oubliez pas le

No. 591, RUE STE. CATHERINE

Letendre, Arsenault & Cie.

PLAISIR D'AUTOMNE.—Les arbres sont dépouillés de verdure, l'automne plonge la campagne dans le deuil, cherchons le plaisir en ville, où nous pourrions passer des soirées agréables chez Théotime Lancôt, coin des rues Sanguinet et Ste. Catherine. Rien de plus confortable que ses salons privés, rien n'exceller ses vins, liqueurs et cigares. Allez-y.

LA FACULTÉ.

Le *Vrai Canard* a appris qu'il y a eu une assemblée des médecins éminents de Montréal chez Jos. B. Giguère. A cette assemblée il a été décidé que ses vins de Porte et spécialement son Vin de Messe était réellement purs. Ils ont déclaré que la Maison Giguère était la seule recom-mandable à cet égard. C'est au No. 442, rue St. Joseph.

1880 Exposition de la Puissance. 1880

**PREMIER PRIX
ET DIPLOME D'HONNEUR**

accordés à

BOISSEAU FRERES

237, RUE ST. LAURENT.

Pour leurs **CHAPEAUX
de DAMES.**

Nous avons mis en étalage dans nos vitrines les **CHAPEAUX de DAMES** qui nous ont valu à l'Exposition de Mon-tréal, un Premier Prix et le Diplôme d'Honneur, vous pouvez en passant juger par vous-mêmes de la beauté et du fini du travail.

Le succès toujours croissant que nous obtenons dans ce département, nous ont décidés à ne rien négliger pour pouvoir faire face à toutes les demandes qui nous faites, aussi trouvera-t-on chez nous un assortiment considérable des modes les plus récentes, nos rapports directs avec les producteurs nous permettant de les recevoir dès leur apparition. Une visite chez nous est de plus un passe-temps agréable parce que chaque fois on peut y admirer des marchandises nouvellement reçues.

Important directement tous nos articles nos prix sont très modérés.

Nous attirons aussi l'attention sur le bon marché, le bon choix et la qualité de nos marchandises sèches et articles de fantaisie pour lesquels nous ne craignons aucune concurrence.

BOISSEAU FRERES,

237 Rue St. Laurent.

L'EMPRUNT CANADIEN.—Si le canayen est sage, quel est le premier usage qu'il fera des 4,000,000 empruntés aux capita-listes français ? Il ira tranquillement se mouiller la lnette au *Canard*, le restau-rant populaire de Jos. Morache, No 920, rue Ste. Catherine, là jusque les liqueurs et cigares sont No. 1.

HUITRES FRAICHES.

Reçu ce matin, par le Steamer *Mirami-chi*, 200 quarts d'huîtres Malpèque.

En vente au No. 83, rue d-s Commis-saires
C. FOURNIER ou
E. BENOIT.

I. N. SOLY, 115, rue St. Joseph, Mar-chand de Machines à Coudre de première classe et de navettes, aiguilles et pièces de réparation pour les machines à coudre, Singer, Howe, Raymond, Banner, Cli-max, Royal, Garmer, Lockman, Osborne Wanzler, Wheeler & Wilson, Webster et autres, Réparations de machines. Encra-drement d'images fait sur commandes.

**ALLEZ VOIR
LA SALLE DE TIR**

A LA

CARABINE ET AU PISTOLET

Chez

A. BONNEVILLE

No. 227, Rue Notre-Dame.

MUSIQUE NOUVELLE.

Lettre d'une cousine à son cousin.

Chansonnette

35c

Just as you say, *Solo de Piano*

50c

Espoir Méditation

35c

Expédié franco, sur réception au prix marqué; (en timbres-poste, ou autre-ment) Publié par

ERNEST LAVIGNE.

Protection contre le feu et l'eau. Pre-mier prix obtenu à l'Exposition d'Ottawa de 1879. **Peinture Caoutchouc lustrée Patentée.**

COULEURS.—Rouge, Brune et Noire, 96c le gallon, mesure Impériale. Un gallon couvre un espace de 180 pieds sur le bar-deau, et de 400 pieds sur la tôle et le fer-blanc.

COULEURS.—Ardoise, Gris français, Bleu-ciel, russe et autres nuances, \$1.80 le gal-lon. Un gallon couvre un espace de 500-pieds sur le bois.

Peinture garantie et vendue 25 pour-cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Manufacturé et vendu par

A. A. WILSON & Cie.,

No. 23, RUE STE-THERÈSE,

Coin de la rue St-Gabriel, à côté de l'Hô-tel du Canada, Montréal.

Hotel du Canada

RUE ST. GABRIEL, Montréal.

Cet Hôtel est maintenant la propriété de **MADAME SAUCIER**

qui est bien connue du public voyageur.

La nouvelle administration ne néglige rien pour en faire un hôtel de première classe. L'établissement a été restauré et a subi des réparations nécessaires. L'Hô-tel est situé au centre des affaires.

Des omnibus à l'arrivée et au départ, des trains et vapeurs.

MADAME SAUCIER espère revoir son ancienne clientèle à qui elle promet satis-faction. Ses prix sont modérés.

MADAME SAUCIER,

Propriétaire,

28, RUE ST. GABRIEL